

## BORDEREAU DE VERSEMENT

Le Lycée des Calanques, habilité à percevoir une partie de votre taxe d'apprentissage, vous remercie de votre contribution à l'amélioration des équipements pédagogiques, les achats de matériels extérieurs, et aux projets réalisés par et pour les élèves, grâce à vous.

### COORDONNEES DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du groupe : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

### PERSONNE A CONTACTER

Personne à remercier et à informer du suivi du dossier : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### VERSEMENT ET MODALITES

Montant du versement : \_\_\_\_\_ euros

par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable  
du Campus Nature Provence Aix Valabre Marseille

par virement bancaire

Code banque	Code guichet	N° Compte	Clé	Domiciliation
10071	13000	0001012506	65	TP MARSEILLE

IBAN

FR76	1007	1130	0000	0010	1250	665	BIC	TRPUFRP1
------	------	------	------	------	------	-----	-----	----------

Titulaire du compte :

EPLEFPA Aix Marseille – Agence Comptable – Chemin Moulin Fort – 13548 GARDANNE CEDEX

En cas de virement, veuillez indiquer le nom de votre entreprise dans le libellé et préciser 'taxe d'apprentissage 2022 Lycée des Calanques'. Par chèque, merci de l'adresser directement au Lycée des Calanques avec ce bordereau.

Date :

SIGNATURE :